



Revue Intelligence Stratégique
Journal des publications scientifiques

Volume 7, numéro 19

Juillet-Décembre 2024

p-ISSN : 3006-547X ; e-ISSN : 3006-5488

<https://doi.org/10.62912/IRGES6924>

**PROLIFERATION DES PARTIS POLITIQUES ET STABILITE DES INSTITUTIONS
POLITIQUES EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO. ETUDE DE CAS
DE L'UNION POUR LA DEMOCRATIE ET LE PROGRES SOCIAL (UDPS)**

Evariste KATUNDA ELONGO WA LOSHIMA

Docteur en Sciences Politiques et Administratives, Professeur à l'Université Pédagogique
Nationale/Kinshasa-RDC

RESUME

Cet article explore la prolifération des partis politiques en République Démocratique du Congo (RDC) et son impact sur la stabilité des institutions politiques, en se concentrant particulièrement sur l'Union pour la Démocratie et le Progrès Social (UDPS). La RDC, avec un paysage politique fragmenté, a vu émerger un nombre croissant de partis depuis la transition démocratique. Ce phénomène soulève des questions sur la capacité des institutions à maintenir un équilibre entre diversité politique et gouvernance efficace. A travers une analyse des dynamiques internes de l'UDPS et de ses interactions avec d'autres partis, ce travail met en lumière les défis de la consolidation démocratique et de la gouvernance en RDC. Il examine également comment la prolifération des partis peut mener à des tensions politiques, influencer la participation citoyenne et affecter la légitimité des institutions.

Mots-clés : *Prolifération des partis politiques, Stabilité des institutions, Diversité politique, Gouvernance, Consolidation démocratique, Participation citoyenne et Légitimité des institutions.*

ABSTRACT

This article explores the proliferation of political parties in the Democratic Republic of Congo (DRC) and its impact on the stability of political institutions, focusing particularly on the Union for Democracy and Social Progress (UDPS). The DRC, with a fragmented political landscape, has seen the emergence of a growing number of parties since the democratic transition. This phenomenon raises questions about the capacity of institutions to maintain a

balance between political diversity and effective governance. Through an analysis of the internal dynamics of the UDPS and its interactions with other parties, this work highlights the challenges of democratic consolidation and governance in the DRC. It also examines how the proliferation of parties can lead to political tensions, influence citizen participation and affect the legitimacy of institutions.

Keywords : *Proliferation of political parties, Stability of institutions, Political diversity, Governance, Democratic consolidation, Citizen participation and Legitimacy of institutions.*

INTRODUCTION

La RDC, depuis son indépendance en 1960, a connu une série de crises politiques et de conflits armés qui ont profondément affecté son paysage politique. La prolifération des partis politiques, qui a commencé dans les années 90, a été marquée par l'émergence de plus de 200 partis, chacun cherchant à revendiquer une part du pouvoir¹.

Cependant, cette diversité n'a pas conduit à une véritable représentation des intérêts du peuple, mais plutôt à une compétition acharnée pour le pouvoir qui a souvent débouché sur des conflits. Les Kinois, par exemple, expriment une opinion défavorable à cette prolifération, souhaitant une limitation du nombre de partis pour favoriser une meilleure gouvernance.

L'Union pour la Démocratie et le Progrès Social (UDPS), fondée en 1982 par Etienne Tshisekedi et ses collègues ayant quitté la mouvance présidentielle mobutiste de MPR, est l'un des partis les plus emblématiques de la RDC. Ce parti a joué un rôle crucial dans la lutte pour la démocratie et la justice sociale, mais il a également été confronté à des défis considérables dans un environnement politique fragmenté.

La capacité de l'UDPS à naviguer dans ce paysage complexe et à contribuer à la stabilité des institutions politiques est un sujet d'étude pertinent pour comprendre les dynamiques politiques en RDC.

¹ MFUAMBA I. et KALALA M., « Le multipartisme démocratique au Congo est une valeur démocratique ou un désordre politique ? », dans *Africaine d'études juridiques*, 2020, pp. 7-15.

Dans le cadre de ce travail, la question principale consiste à comprendre et à expliquer comment la prolifération des partis politiques affecte-t-elle la stabilité des institutions politiques en République Démocratique du Congo, en particulier à travers le cas de l'Union pour la Démocratie et le Progrès Social (UDPS) ? Cela se traduit à travers les questions secondaires ci-après : Quelles sont les principales causes de la prolifération des partis politiques en République Démocratique du Congo et comment ceux-ci influencent-ils la dynamique institutionnelle ? En quoi l'UDPS, en tant que parti historique, joue-t-elle un rôle déterminant dans la régulation ou la déstabilisation du paysage politique congolais ? Comment les interactions entre l'UDPS et d'autres partis influencent-elles la perception de la légitimité et de la confiance dans les institutions politiques congolaises ?

Telles sont les interrogations essentielles auxquelles ce travail a essayé de répondre.

Les objectifs assignés à la réflexion consiste à étudier comment la diversité des partis politiques affecte la prise de décision institutionnelle ; évaluer comment l'opposition intense entre partis alimente les tensions sociales et nuit à la cohésion institutionnelle ; analyser comment l'UDPS peut agir en tant qu'acteur fédérateur ou exacerber les divisions en fonctions de sa stratégie politique vis-à-vis des autres partis.

I. DEMARCHE METHODOLOGIQUE

Toute étude scientifique nécessite l'usage d'une méthode appropriée ainsi que les outils y afférents pour réaliser et démontrer en toute pertinence scientifique les résultats de l'objet d'étude.

La méthode peut se définir comme « l'art de diriger l'esprit humain dans la recherche de la vérité ou l'art qui enseigne l'emploi des procédés adaptés à un travail déterminé ».² Lorsque cet art devient habituel, il permet

² NGOYI M. J.J, *Dissertation scientifiques, Méthodologie de Recherche et Principes de Rédaction*, Ed. Ora et Labora, Paris, 2016, p. 178.

de travailler avec facilité, rapidité et sûreté, soit dans l'élaboration du travail scientifique.

I. 1. Collecte des données

Au regard de ce qui précède, pour bien expliquer les données empiriques de ce travail, nous faisons appel à l'approche historico-comparative. Celle-ci nous permet d'analyser la trajectoire politique de la RDC depuis son indépendance en 1960. D'examiner les périodes de dictatures, de conflits et de transitions démocratique d'une part et de l'autre d'identifier les raisons de l'émergence des nouveaux partis, comme la démocratisation des années 1990, les influences extérieures et les aspirations locales.

De comparer la situation de la RDC avec d'autres pays africain ayant connu une prolifération de partis, comme le Kenya ou le Nigeria, pour identifier des schémas communs ou des différences significatives. De comparer l'UDPS avec d'autres partis, comme le Parti du Peuple pour la Reconstruction et la Démocratie (PPRD), pour comparer les différences dans leur impact sur la stabilité des institutions.

Au regard de ce qui précède, pour bien expliquer les données empiriques de notre travail, nous faisons appel à la méthode fonctionnalisme relativisé de Robert King Merton.

Selon lui, il faut prendre en compte la fonction latente et la fonction manifeste dans la compréhension d'une situation. Il pense à cet effet, que : « rechercher un changement social sans reconnaître ouvertement les fonctions manifestes et latentes remplies par l'organisation à transformer, c'est procéder à des rites sociaux plutôt qu'à un social engineering »³.

Les fonctions manifestes sont des conséquences objectives qui, contribuant à l'ajustement ou à l'adaptation du système, sont comprises et voulues par les participants du système. Les fonctions latentes sont, corrélativement, celles qui ne sont ni comprises, ni voulues.

Les protocoles descriptifs de la méthode fonctionnalisme relativisé de Robert King Merton se résument en quatre postulats qui sont le principe middle

³ MERTON R.K., *Éléments de théories et de méthode sociologique*, 2^e éd. Plon, Paris, 1965, p. 137.

range theory (théorie de moyenne portée) ; le principe de la distinction entre le fonctionnel et le dysfonctionnel ; le principe de la distinction entre fonction manifeste et fonction latente ; et le principe de la notion d'équivalent ou de substitut fonctionnel.

Cependant, dans le cadre de cette étude scientifique, nous avons eu recours à trois principes du postulat de la méthode fonctionnaliste relativisée de Robert King Merton. Il s'agit d'abord du principe de la distinction entre le fonctionnel et le dysfonctionnel. Ensuite, celui de la distinction entre fonction manifeste et fonction latente. Enfin, de la notion d'équivalent ou de substitut fonctionnel.

I. 1. 1. Distinction entre fonction manifeste et latente

Dans le contexte de la RDC, la prolifération des partis politiques peut être analysée à travers leurs fonctions manifestes et latentes. La fonction manifeste des partis, comme l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), est de représenter les intérêts des citoyens, de participer aux élections et de contribuer à la formation d'un gouvernement. Cependant, des fonctions latentes peuvent également émerger, telles que la fragmentation de l'opposition, qui peut affaiblir la capacité de résistance face au pouvoir en place.

Cette double dimension suggère que, bien que la multiplication des partis puisse sembler bénéfique pour la démocratie, elle peut aussi avoir des effets imprévus qui entravent la cohésion politique et la stabilité institutionnelle.

I. 1. 2. Rapport entre fonctionnel et dysfonctionnement

Merton souligne que les institutions sociales, y compris les partis politiques, peuvent engendrer des dysfonctionnements. Dans le cas de la RDC, la prolifération des partis pourrait être vue comme fonctionnelle en tant qu'elle favorise un espace pluraliste.

Cependant, ce pluralisme peut également conduire à un dysfonctionnement, où la compétition excessive entre partis érode la confiance du public dans les institutions politiques. Par exemple, la rivalité entre l'UDPS et d'autres partis pourrait engendrer des conflits internes qui sapent la légitimité et l'efficacité du processus démocratique.

I. 1. 3. Principe d'équivalent ou de substitut fonctionnel

Ce principe suggère qu'un élément social peut être remplacé par un autre tout en remplissant une fonction similaire. Dans le contexte de la RDC, si un parti, comme l'UDPS, échoue à mobiliser le soutien populaire ou à jouer son rôle dans le système politique, d'autres partis peuvent émerger pour combler ce vide. Cela peut mener à une instabilité institutionnelle, car les citoyens peuvent être attirés par des alternatives politiques qui promettent des changements rapides, même si ces changements ne garantissent pas nécessairement une meilleure gouvernance.

En somme, la méthode fonctionnaliste relativisée de Merton à l'analyse de la prolifération des partis politiques en RDC montre que cette dynamique est complexe. Les fonctions manifestes des partis peuvent masquer des conséquences latentes qui affectent la stabilité des institutions politiques.

De plus, la relation entre fonctionnel et dysfonctionnement souligne les défis que pose la multiplicité des acteurs politiques. Enfin, le principe d'équivalent fonctionnel met en lumière la fragilité des structures politiques, où l'émergence de nouvelles formations peut parfois mener à une instabilité accrue plutôt qu'à une amélioration de la situation démocratique.

Pour Jacques Chevalier, les techniques de recherches sont « les outils de la recherche qui impliquent des procédés de collecte des données adaptées à la fois à l'objet d'investigation, à la méthode d'analyse adoptée et au point de vue qui guide la recherche »⁴.

I. 2. Technique d'observation directe

Elle nous a permis de passer plusieurs mois avec nos enquêtés en vue de récolter les informations nécessaires compte tenu de notre objet d'étude, à travers les échanges que nous avons eu durant nos enquêtes.

I. 3. Technique d'analyse documentaire

Elle nous a été d'une grande utilité dans la mesure où elle a favorisé le prélèvement des informations dans les différents ouvrages, articles, travaux

⁴ CHEVALIER J., *Administration de l'entreprise*, éd. Dunod, Paris, 1992, p. 168.

de fin de cycle, mémoires et d'autres documents écrits et visuels en vue d'assurer l'originalité et l'authenticité de notre production scientifique.

I. 4. Technique d'interview

La technique d'interview a été plus utilisée pour échanger avec nos enquêtés aux fins de nous fournir les informations sur notre objet d'étude. Ce qui nous a permis d'analyser de manière critique et de proposer des solutions adéquates.

I. 5. Technique d'enquête par questionnaire

La technique d'enquête par questionnaire nous a permis d'administrer un protocole d'enquête à nos enquêtés en vue de recueillir auprès d'eux, des informations nécessaires sur notre étude.

I. 6. Technique d'échantillonnage

La technique de l'échantillonnage qui permet de constituer un échantillon d'une population mère (ou population de référence ou univers) dont on veut estimer par induction ou inférence statistique certaines caractéristiques.

Dans le cadre de notre présent travail, nous avons utilisé l'échantillonnage raisonné étant donné que nous avons une connaissance assez profonde et élargie sur notre milieu d'étude. Ainsi, nous avons retenu un échantillon de 120 sujets repartis selon les variables suivantes : Ages, sexe, niveau d'études et profession.

I. 7. Participants

La population d'enquête se conçoit comme « l'ensemble de groupes humains concernés par les objectifs de l'enquête »⁵. Ainsi, dans le cadre de notre travail, les enquêtes étaient essentiellement basées sur la prolifération des partis politiques et leur stabilité sur les institutions politiques de notre pays plus précisément dans la Ville-Province de Kinshasa qui regorgent plusieurs institutions politiques telles que la Présidence de la République, l'Assemblée Nationale, le Sénat, le Gouvernement, la Cour constitutionnelle, la CENI, le

⁵ MUCCHIELLI R., *Les questionnaires dans l'enquête psychosociale*, Paris, PUF, Paris, 1971, p. 22.

Conseil d'Etat et bien d'autres et de l'autre, c'est aussi le siège de plusieurs partis politiques.

La population d'enquête désigne un ensemble dont les éléments sont choisis parce qu'ils possèdent tous une même propriété et qu'ils sont de même nature⁶. L. D'hainaut quant à lui, définit la population d'étude comme un ensemble des éléments parmi lesquels on aurait pu choisir l'échantillon, c'est-à-dire l'ensemble des éléments qui possèdent les caractéristiques que l'on veut observer⁷.

Partant de ces différentes définitions, nous pouvons donc dire que notre population d'étude est constituée des membres de l'UDPS, responsables politiques, expert en sciences politiques et les citoyens.

Gilbert Delandsheere précise que « échantillonner », c'est choisir un nombre limité d'individus, d'objets ou d'évènements dont l'observation permet de tirer les conclusions applicables à la population entière, de laquelle le choix a été fait⁸.

Considérant le nombre très élevé de notre population cible, nous nous sommes retrouvé dans l'impossibilité pratique d'interroger tous nos enquêtés. Ainsi, il nous fallait tirer un échantillon représentatif. Au regard de ce qui précède, l'échantillonnage occasionnel nous a été d'une grande utilité en sélectionnant 120 sujets selon les différentes variables telles que : Age, sexe, niveau d'éducation, et situation professionnelle.

Pour récolter les données nécessaires à notre travail, nous avons, entre autres, administré des questions libres (ouvertes) à nos enquêtés et leurs réponses nous ont permis de constituer des items pour notre interview. Sur le terrain, il y a d'autres questions à propos desquelles, nous étions obligé d'expliquer à nos enquêtés en lingala pour faciliter la compréhension et leur permettre de pouvoir répondre. Mais d'autres enquêtés qui avaient un bon niveau, comprenaient facilement et répondaient aussi avec précision.

⁶ GRAWITZ M., *Méthode en sciences sociales*, éd. Dalloz, Paris, 1974, p. 38.

⁷ D'HAINAUT L., *Concept et méthode de la statistique*, éd. Fernand-Nathan, Paris, 1975, p. 16.

⁸ DELANDSHEERE G., *Introduction à la recherche en éducation*, éd. Armand cahier, Paris, 1972, p. 251.

Cette technique nous a aidé, non seulement à récolter les données nécessaires à notre rédaction, mais aussi et surtout à les ordonner pour construire des théories. Comme il est indiqué dans les écrits de Gilbert Shimba, notre étude est basée sur deux types de questions : les questions d'identifications sociales et les questions générales des réponses reçues.

Pour calculer le pourcentage, voici la formule qui s'est offerte à nous :

$$\% = \frac{F \times 100}{N}$$

F : Fréquence ou Effectif

N : Nombre d'enquêtés

100 : Constante

% : Pourcentage

La variable est un élément dont la valeur peut changer et prendre différentes formes dans un ensemble appelé domaine de la variable ». La variable est un attribut, un élément dont la valeur peut changer et prendre différentes formes quand on passe d'une observation à une autre. C'est sur elle que repose la vérification des hypothèses. Notre étude admet deux types de variables : la variable indépendante (VI) et la variable dépendante (VD)

La variable indépendante sert à expliquer les relations qui existent entre elle et la variable dépendante. Elle est la cause du phénomène qu'on étudie. C'est elle qui fait subir l'action. Bref, c'est celle que le chercheur veut mesurer et manipuler.

Questions d'identification sociale

Tableau n°1 : Répartition de nos enquêtés selon les tranches d'âges

Tranches d'âges	Effectif	%
18 à 27 ans	35	29
28 à 37 ans	30	25
38 à 47 ans	25	21
48 à 57 ans	20	17
58 ans et plus	10	08
Total	120	100

Source : Enquête sur terrain 2024.

A la lumière de ce qui précède, il convient de préciser que la tranche d'âges de 18 à 27 ans constitue la majorité dans la participation à notre échantillon en raison de 35 sujets pour un échantillon de 120 enquêtés, soit 29% ; 28 à 37 ans 25% ; 38 à 47 ans 21% ; 48 à 57 ans 17% ; et enfin, 58 ans et plus 08%.

Tableau n°2 : Répartition des enquêtés selon le sexe

Sexe	Effectif	%
Masculin	65	54
Féminin	55	46
Total	120	100

Source : Notre enquête sur terrain.

Faisant lecture du tableau ci-haut présenté, il y a lieu de considérer que sur un total de 120 enquêtés, 65 sujets, soit 54% sont du genre masculin et que 46% sont du genre féminin. Cette différenciation numérique en termes de participation des hommes dans notre échantillon est due au fait que les hommes ont été beaucoup plus intéressés à notre recherche par rapport aux femmes qui ne s'intéressent pas vraiment à la politique, ceci explique aussi leur minorité dans la scène politique.

Tableau n°3 : Répartition de nos enquêtés selon le niveau d'études

Niveau d'études	Effectif	%
Primaire	45	37,5
Secondaire	50	41,7
Universitaire	18	15
Post Universitaire	07	5,8
Total	120	100

Source : Enquête sur terrain 2024.

S'agissant des données chiffrées du tableau n°3, il y a lieu de considérer que les sujets ayant le niveau secondaire constituent une majorité dans la participation à notre échantillon à la hauteur de 41,7% ; suivis des sujets ayant le niveau primaire 37,5% ; universitaire 15% et post universitaire 5,8%.

Tableau n°4 : Répartition de nos enquêtés selon la profession

Profession	Effectif	%
Salarié (e)	15	12,5
Commerçant (e)	35	29,2

Débrouillard (e)	40	33,3
Chômeur	30	25
Total	120	100

Source : Enquête sur terrain 2024.

En ce qui concerne les données chiffrées du tableau n°5, il y a lieu de noter que les sujets débrouillards dominant en termes de participation dans notre échantillon en termes de 33,3% ; suivis des sujets commerçants 29,2% ; les chômeurs à la hauteur de 25% ; et enfin les salarié (es) 12,5%.

II. RESULTATS

Ainsi, nos données d'enquête se présentent de la manière suivante :

Question n°1 : Pensez-vous qu'il y a trop de partis politiques en RDC ?

Tableau n°05 : Abondance des partis politiques

Réponses	Fréquences	%
Oui	100	100
Non	00	-
Total	120	100

Source : Enquête sur terrain 2024.

Au regard des données chiffrées ci-haut présentées, il convient de voir noir sur blanc que tous nos enquêtés ont répondu positivement que dans notre pays il y a une panoplie ou plusieurs partis politiques. Cela nous pousse à comprendre que la situation de la prolifération des partis politiques est connue de tous de manière totale et globale.

Le Président de la République, Laurent Désiré Kabila, avait signé en date du 29 janvier le décret-loi n°194 relatif aux partis et regroupements politiques. Aux termes de ce décret-loi, le pluralisme politique est reconnu et garanti en RDC. Ce pluralisme se traduit à travers les partis ou les regroupements politiques régis par les dispositions de ce texte de loi.

Le pluralisme politique est reconnu et garanti en République démocratique du Congo. Il se traduit notamment à travers les partis ou les groupements politiques régis par les dispositions du présent décret-loi.

Aux termes de ce décret-loi, il faut entendre par parti politique, une association des personnes physiques de nationalité congolaise qui partagent les mêmes idées au plan de l'idéologie et du programme politique en vue de conquérir et d'exercer démocratiquement et pacifiquement les pouvoirs d'Etat⁹. Par regroupement politique, il faut entendre une association de plusieurs partis politiques au plan de l'idéologie et/ou des programmes politiques.

Question n°2 : Quels partis politiques connaissez-vous ?

Tableau n°06 : Connaissance des partis politiques

Réponses	Fréquences	%
UDPS	30	25
PPRD	30	25
UNC	10	8,3
ENSEMBLE	30	25
LAMUKA	10	8,3
MLC	05	4,1
Autres	05	4,1
Total	120	100

Source : Enquête sur terrain 2024.

S'agissant de la question de connaître les partis politiques, il sied de comprendre que 25% de nos enquêtés ont connaissances des partis politiques telles que l'UDPS, PPRD et l'Ensemble.

La connaissance de ces trois partis politiques est due du fait de leurs impacts sur la scène politique ces derniers temps ; 8,3% connaissent l'UNC et LAMUKA et enfin, 4,1% connaissent le parti politique MLC ainsi que d'autres partis politiques.

Question n°3 : Quelle est votre opinion sur l'UDPS ?

Tableau n°07 : Opinion sur l'UDPS

Réponses	Fréquences	%
Favorable	30	25
Neutre	10	08

⁹ Le Décret-loi constitutionnel n°003 du 27 mai 1997 relatif à l'organisation et à l'exercice du pouvoir en République Démocratique du Congo, spécialement en ses articles 2 et 8.

Défavorable	80	67
Total	120	100

Source : Enquête sur terrain 2024.

Au regard des données statistiques du tableau n°8, qu'il nous soit permis de faire la lecture suivante : Pour un effectif de 120 enquêtés, 80 sujets, soit 67% ont exprimé une opinion défavorable compte tenu de l'UDPS ; 25% ont exprimé une opinion favorable et enfin, 08% ont donné un avis neutre.

Question n°4 : Pensez-vous que la prolifération des partis politiques affecte la stabilité des institutions en RDC ?

Tableau n°08 : Prolifération des partis politiques

Réponses	Fréquences	%
Positivement	90	75
Neutre	10	08
Négativement	20	17
Total	120	100

Source : Enquête sur terrain 2024.

Faisant une lecture du tableau n°9, pour un échantillon de 120 enquêtés, la majorité de nos enquêtés soit 90 sujets soit 75% nous ont signifié clairement que la prolifération des partis politiques affecte la stabilité des institutions politiques ; 17% ont répondu négativement et 08% ont donné un avis neutre.

Question n°5 : Quel effet la fragmentation politique a-t-elle sur la gouvernance ?

Tableau n°09 : Effet de la fragmentation politique

Réponses	Fréquences	%
Améliore la gouvernance	15	12,5
L'aggrave	100	83,3
Pas d'effet	05	4,1
Total	120	100

Source : Enquête sur terrain 2024.

Scrutant le tableau ci-dessus, face à la question de savoir l'effet qu'à la fragmentation politique sur la gouvernance, 83,3% de nos enquêtés nous répondu que cette dernière ne fait que l'aggrave ; 12,5% pensent que la

fragmentation politique améliore la gouvernance et enfin, 4,1 ne trouvent pas d'effet.

Question n°6 : Estimez-vous que la diversité des partis politiques renforce la démocratie ?

Tableau n°10 : Diversité des partis politiques et renforcement de la démocratie

Réponses	Fréquences	%
Oui	90	75
Non	30	25
Total	120	100

Source : Enquête sur terrain 2024.

Ce tableau nous renseigne noir sur blanc que sur un échantillon de 120 enquêtés, 90 sujets, soit 75% pensent que la diversité des partis politiques renforce la démocratie et 25% pensent contrairement.

Question n°7 : Quelle réformes pensez-vous nécessaire pour améliorer la stabilité politique en RDC ?

Tableau n°11 : Réforme nécessaire pour la stabilité politique

Réponses	Fréquences	%
Réforme électorales	80	67
Renforcement de la société civile	10	08
Dialogue entre partis politiques	30	25
Total	120	100

Source : Enquête sur terrain 2024.

Faisant lecture du tableau, il y a lieu de faire les commentaires suivants : 80 enquêtés sur un total de 120 sujets, 67% ont opté pour une réforme électorales pour améliorer la stabilité politique au sein de notre pays ; 25% propose une dialogue entre partis politique et 08% pensent au renforcement de la société civile.

Question n°8 : Comment voyez-vous l'avenir de l'UDPS dans la politique congolaise ?

Tableau n°12 : Avenir de l'UDPS dans la politique congolaise

Réponses	Fréquences	%
Prometteur	40	33
Incertain	10	8,3
Pas prometteur	70	58,3
Total	120	100

Source : Enquête sur terrain 2024.

Enfin, le dernier tableau ci-dessus, nous pousse à faire les commentaires suivants : face à la question qui concerne l'avenir de l'UDPS dans la politique congolaise, 58,3% de nos enquêtés nous ont répondu que l'UDPS n'a pas un avenir prometteur dans la scène politique, l'explication de cet avis majoritaire dans notre tableau tiennent beaucoup plus sur la gestion et les dysfonctionnements qui règnent pendant cette période au sein de l'UDPS ; 33% pensent que l'UDPS a un avenir prometteur et enfin, 8,3% sont incertain de l'avenir de l'UDPS.

III. DISCUSSION

Ainsi, dans le cadre de l'analyse de ce travail, la méthode fonctionnalisme relativisée de Robert King Merton nous a été d'une impérieuse nécessité comme nous démontre la littérature qui suit. Point n'est besoin de rappeler à ce niveau que les partis politiques peuvent être analysés sous ces deux angles. Premièrement, du point de vue de leurs fonctions manifestes, il y a lieu de présenter les raisons explicitement reconnues pour lesquelles les partis politiques sont créés. Dans le contexte de la République Démocratique du Congo, cela inclut la représentation des intérêts des citoyens, la formulation de politiques publiques et la participation au processus démocratique.

Et du point de vue de sa fonction latente ce sont souvent des fonctions non reconnues ou non intentionnelles. Par exemple, la prolifération des partis politiques servent à créer des opportunités pour le clientélisme, le népotisme, ou encore à diviser l'opposition, ce qui peut, paradoxalement, renforcer le pouvoir en place.

Deuxièmement, sur le plan des dysfonctionnements, il y a lieu de comprendre qu'une prolifération excessive de partis politiques peuvent mener à une fragmentation, rendant difficile la formation de coalitions stables et nuisant à l'efficacité gouvernementale. Cette fragmentation peut également influencer sur la stabilité des institutions politiques, rendant difficile la gouvernance et la mise en œuvre de politiques publiques.

En parallèle, le substitut fonctionnel pourrait s'appliquer ici. Par exemple, face à l'inefficacité des partis politiques, des mouvements de la société civile ou des organisations non gouvernementales pourraient émerger comme alternatives pour représenter les intérêts des citoyens, jouant ainsi un rôle fonctionnel dans la vie politique même si cela n'était pas leur objectif initial.

CONCLUSION

La prolifération des partis politiques en République Démocratique du Congo représente un double phénomène : d'une part, elle témoigne d'une vitalité démocratique et d'une quête de représentation politique, d'autre part, elle pose des défis sérieux à la stabilité des institutions. L'UDPS, en tant qu'acteur clé, illustre les tensions entre pluralisme politique et gouvernance efficace. La diversité des partis politiques peuvent enrichir le débat public, mais elle peut également être la voie à une fragmentation du paysage politique, rendant difficile la formation de coalitions stables et la mise en œuvre de politiques cohérentes.

Au regard de ce qui précède nous confirmons notre hypothèse du départ selon laquelle la prolifération des partis politiques a bien des répercussions sur la stabilité des institutions du fait que cette dernière contribue beaucoup plus dans la fragilisation à travers des luttes de pouvoir et des dominations au détriment des autres.

De ce qui précède face à une prolifération des partis politiques qui entravent la stabilité des partis politiques au sein de notre pays nous proposons des recommandations ci-après :

La réforme électorale aux fins de garantir des élections libres et transparentes. Cela inclut l'adoption d'un système de représentation

proportionnelle qui pourrait favoriser une meilleure représentation des minorités et des partis émergents, tout en limitant les risques de fragmentation excessive.

Le renforcement des institutions politiques pour qu'elles soient plus résilientes face aux défis posés par la prolifération des partis politiques. Cela implique de garantir l'indépendance de la justice et de promouvoir une administration électorale impartiale ;

L'éducation civique pour investir dans l'éducation civique et sensibiliser les électeurs à l'importance de choisir des partis basés sur des programmes et des valeurs, plutôt que sur des affiliations ethniques ou régionales.

La promotion de dialogue interpartis pour encourager un dialogue constructif entre les partis politiques peut aider à établir des normes de coopération et à promouvoir des alliances stratégiques qui favorisent la stabilité.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- CHEVALIER J., *Administration de l'entreprise*, éd. Dunod, Paris, 1992.
- DELANDSHEERE G., *Introduction à la recherche en éducation*, éd. Armand cahier, Paris, 1972.
- D'HAINAUT L., *Concept et méthode de la statistique*, éd. Fernand-Nathan, Paris, 1975.
- GRAWITZ M., *Méthode en sciences sociales*, éd. Dalloz, Paris, 1974.
- Le Décret-loi constitutionnel n°003 du 27 mai 1997 relatif à l'organisation et à l'exercice du pouvoir en République Démocratique du Congo.
- MERTON R.K., *Éléments de théories et de méthode sociologique*, 2^e éd. Plon, Paris, 1965.
- MFUAMBA I. et KALALA M., « Le multipartisme démocratique au Congo est une valeur démocratique ou un désordre politique ? », dans *Africaine d'études juridiques*, 2020.

- MUCCHIELLI R., *Les questionnaires dans l'enquête psychosociale*, Paris, PUF, Paris, 1971.
- NGOYI M. J.J., *Dissertation scientifiques, Méthodologie de Recherche et Principes de Rédaction*, éd. Ora et Labora, Paris, 2016.